

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 29 novembre à 17 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué le 19 novembre 2021, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	Etaient présents : BIANCONI Charles-Henri, QUILICHINI Paul, SAMPIERI Jean-Pierre, GIUDICELLI Paul, CESARI Mathieu, TOMASI Jean-Vincent, BERQUEZ Zélia, MANICCIA Christophe, VAUTRIN Gabriele, POLVERINI Jérôme
Présents : 10	
Votants : 15	
	Etaient représentés : SANTARELLI Félix, BARTOLI Jean-Christophe, CUCCHI Caroline, QUILICHINI Pierre, ANTONETTI Jean-Pierre
	Etaient absents :
	Secrétaire de séance : Florence BOILET
	Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et à la Collectivité de Corse au titre de la Dotation Quinquennale pour la réalisation d'une voirie permettant d'accéder au futur centre des Services d'Incendie et de Secours.

Le SIS de Corse-du-Sud va débiter la construction d'un nouveau centre de secours en vue d'augmenter sa capacité d'accueil en personnel de secours et en matériel pour répondre aux besoins de la population sédentaire mais aussi saisonnière de la commune de Pianottoli-Caldarello.

En effet, le Centre d'Interventions et de Secours connaît un nombre croissant de sorties (pour rappel 430 à ce jour pour 2021) dont 80% représentent des secours à la personne. Le CIS dessert les communes de Monacia d'Aullène, Figari et Pianottoli-Caldarello.

A noter que la caserne de Pianottoli-Caldarello est positionnée comme 1^{er} renfort de Bonifacio puis second renfort de Porto-Vecchio et Sartène.

Considérant le projet précité, la commune prévoit d'aménager l'accès routier en vue de desservir ledit centre de secours sur un linéaire d'environ 300 mètres de voirie.

Par ailleurs, cet accès routier permettra également, d'une part, de désengorger les accès principaux menant au port de plaisance et de pêche, et d'autre part, occasionnera l'évitement du carrefour de la RT 40 et de la RD 122.

Les travaux de ce nouvel axe routier s'élèveront de façon prévisionnelle à 143 147,50 € H.T.
Le plan de financement suivant est proposé :

Sources de financement	Taux	Montants H.T.
COLLECTIVITE DE CORSE DOTATION QUINQUENNALE	40%	57 259,00 €
DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX	40%	57 259,00 €
AUTOFINANCEMENT	20 %	28 629,00 €
TOTAL	100 %	143 147,50 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'entériner par la présente délibération la sollicitation de la Collectivité de Corse au titre de la Dotation Quinquennale pour un montant de 57 259,00 €.



Article 2 : de solliciter les services de l'Etat au titre de la Dotation des Territoires Ruraux pour un montant de 57 259,00 €

Article 3 : de préciser que 20% du projet sera pris en charge par le budget de la commune en section d'investissement.

Article 4 : Ampliation

- Collectivité de Corse
- Madame la comptable municipale de la trésorerie Sud-Corse

Voix POUR :	15
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

Affichée et transmise en Préfecture le : 30 /11/2021	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 29 novembre 2021, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 30 /11/2021 <p style="text-align: right;">Le Maire,</p>   <p style="text-align: right;">Charles-Henri BIANCONI</p>
---	--